

## ÉVÉNEMENT

ARCC Outaouais (16)

Camping Golf / Vélo



### Informations générales

Dates	Du 3 juin au 5 juin 2022	Services offerts :
Date limite d'inscription	15 mai 2022	
Nombre limite d'inscriptions	40 équipages	<b>Autres :</b>
Lieu	Club de Golf Algonquin	Veuillez prévoir le remplissage de votre réservoir
Lieu du campement	6 ch. du Golf, Messines, QC J0X 2J0 GPS : 46°16'19.1"N, 76°00'05.1"W	d'eau avant d'arriver. Aucun point d'eau de remplissage sur place.

Renseignements	Mario Beaumont, (819) 449-8423, <a href="mailto:beaumont.mario@gmail.com">beaumont.mario@gmail.com</a> Gilles Poirier, président, (613) 222-4851, <a href="mailto:Gilles.poirier.arcco@gmail.com">Gilles.poirier.arcco@gmail.com</a>
----------------	---

Transmission de l'inscription	ARCC Outaouais A/S Madame Diane Pelletier 3, rue de la Pinteraie Cantley, QC J8V 3B3 (819) 827-3695 <a href="mailto:diane.pelletier3@gmail.com">diane.pelletier3@gmail.com</a>
-------------------------------	---

Procédure d'inscription	Référez-vous au formulaire d'inscription pour les activités de rassemblement
-------------------------	--

Paiements acceptés	Chèques et virement Interac <b>seulement</b> . Pour les virements Interac, contactez Diane Pelletier au (819) 827-3695 ou par courriel <a href="mailto:diane.pelletier3@gmail.com">diane.pelletier3@gmail.com</a>
--------------------	--

Tarification (TTC) (toutes taxes comprises)	Date limite d'inscription : 15 mai 2022	
	Camping (sans service)	
TPS : 878950567	10 \$	Par famille membre avec équipement
TVQ : 1208775819	11 \$	Par famille NON-MEMBRE avec équipement
	<b>Activité</b>	
	60 \$	Par personne membre - Adulte, golf et voiturette
	66 \$	Par personne NON-M/EMBRE - Adulte, golf et voiturette
	35 \$	Par personne membre - Adulte, souper seulement
	39 \$	Par personne NON-MEMBRE - Adulte, souper seulement
	10 \$	Par personne membre - Randonnée vélo avec guide accompagnateur
	11 \$	Par personne NON-MEMBRE- Randonnée vélo avec guide accompagnateur

Rassemblement ouvert aux non-membres : Oui

*Les non-membres résidant dans la région sont acceptés à notre rassemblement, jusqu'à un maximum de 10 % des participants.*

### DESCRIPTION ET DÉROULEMENT

- Accueil personnalisé par l'ARCC Outaouais.
- Deux nuitées de camping (sans service).
- Partie de golf, 18 trous avec voiturette suivie d'un souper facultatif le samedi.
- Randonnée vélo avec guide accompagnateur.
- Arrivée et accueil des participants : vendredi à compter de 11 h.
- Heure de départ le dimanche : libre.
- Golf le vendredi et dimanche : le coût du golf sera selon la liste de prix en vigueur au Club de Golf Algonquin. Départ à réserver directement au club de golf.

- Golf et voiturette : 60 \$
- Randonnée vélo : 10 \$ (vélo non inclus)
- Souper du samedi 18 h 30 : Steak sur BBQ ou poulet marinés, salades, dessert, thé et café. Spécifiez votre choix lors de l'inscription.  
Prix : 35 \$ par personne

#### NOTES SUPPLÉMENTAIRES

\*\*\* Possibilité de camping avec 3 services à 3 km du club de golf situé à Messines, Québec. Le participant est responsable de faire sa réservation directement auprès du Camping Lac Saumure (10 % de rabais en mentionnant que vous êtes membre FOCC) en communiquant avec M. Louis Beaudoin au 819-918-4858.

#### PRENDRE NOTE QUE L'ARCC OUTAOUAIS N'EST PAS RESPONSABLE DE LA RÉSERVATION AU TERRAIN DE CAMPING.

La date limite de réservation est le 31 mai 2022, seulement 12 sites sont disponibles.

Veuillez prévoir le remplissage de votre réservoir d'eau **AVANT d'arriver**.

Aucun point d'eau de remplissage sur place.

**Aucun remboursement en cas de pluie.**

Randonnée vélo, le premier départ est le samedi à compter de 9 h 30, un deuxième départ possible à compter de 15 h. Offre de navette pour le retour.

Caractéristique pour le vélo : La piste cyclable vous plonge au cœur de grands espaces à travers des paysages pittoresques. La surface asphaltée de 28 km entre Messines et Gracefield offre plusieurs haltes tout au long du trajet. La piste cyclable longe le majestueux lac Blue Sea.

#### POLITIQUE D'ANNULATION

##### DE LA PART DU PARTICIPANT : AVANT LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Toute demande de remboursement doit parvenir, par écrit, à Diane Pelletier, [diane.pelletier3@gmail.com](mailto:diane.pelletier3@gmail.com) en mentionnant les motifs de l'annulation et assujettie à l'approbation de l'ARCC. Si votre demande est acceptée et que celle-ci nous parvient :

Avant la date limite d'inscription, vous recevrez **100 %** des sommes versées;

Jusqu'à **15 jours** avant la tenue de l'événement, vous recevrez **50 %** des sommes versées;

Jusqu'à **7 jours** avant la tenue de l'événement, aucun remboursement ne sera effectué.

##### DE LA PART DE L'ARCC ORGANISATRICE

L'ARCC organisatrice se réserve le droit d'annuler une activité si trop peu de participants s'y inscrivent. Dans ce cas, les sommes versées seront remboursées en totalité peu après la date limite d'inscription, sans autre obligation de part et d'autre.